



## Chèques vacances

### Prestation interministérielle (PIM)

*Épargne constituée chaque année par l'agent au titre des loisirs et vacances versée sous forme de chèques-vacances et abondée d'une bonification pouvant représenter 10 à 30% de l'épargne.*

## Loisirs et vacances

### Quelles sont les conditions de ressource ?

Le taux de bonification varie en fonction du revenu fiscal de références (RFR) de l'année n-2 et du nombre de parts fiscales (apprécié à la date de la demande).

### Qui peut en bénéficier ?

- Les agents stagiaires et titulaires en activité rémunérés sur le budget de l'État ;
- Les maîtres de l'enseignement privé (établissement sous contrat) rémunérés sur le budget de l'État ;
- Les agents contractuels de droit public rémunérés sur le budget de l'État (contrat d'une durée initiale supérieure ou égale à 10 mois) ;
- Les agents handicapés recrutés sur la base de l'article 27 de la loi du 11/01/1984 rémunérés sur le budget de l'État ;
- Les agents recrutés par la voie du PACTE rémunérés sur le budget de l'État ;
- Les assistants d'éducation (AED) et les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) ;
- Les fonctionnaires retraités et leurs ayant-droits (veufs et veuves non remariés, orphelins d'agents de l'État).

M.A.J. le 16/09/2021

### Dans cette rubrique

- [Feuille de route des ressources humaines](#)
- [Action sociale](#)
- [Écrire aux services académiques et départementaux](#)
- [Espace Numérique Sécurisé de l'Agent Public \(ENSAP\)](#)
- [Gestion des ressources humaines de proximité](#)
- [Guides des personnels](#)
- [Indemnisation chômage](#)
- [Information retraite](#)
- [Personnels en situation de handicap](#)
- [Saisir les médiateurs](#)
- [Santé & sécurité au travail](#)
- [Service social des personnels](#)
- [Services numériques des personnels](#)

### À télécharger

- [Circulaire du 9 juillet 2021 relative aux chèques vacances .pdf - 540 ko](#)

- [Plaquette chèques vacances .pdf - 854 ko](#)
- [Barèmes chèques vacances .pdf - 886 ko](#)
- [Affiche chèque vacances .pdf - 328 ko](#)

## En savoir plus

---

Consulter le site [www.fonctionpublique-chequesvacances.fr](http://www.fonctionpublique-chequesvacances.fr) (formulaire téléchargeable)

## En savoir plus

---

### Contact académique

Rectorat de Nantes

4, rue de la Houssinière

BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03

Tél. 02 40 37 37 37